



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-neuvième session

Rome, 30 septembre - 4 octobre 2024

Activités de la FAO à l'interface entre changement climatique, biodiversité et sécurité alimentaire, en particulier la transposition à plus grande échelle des solutions axées sur les systèmes agroalimentaires pour un développement plus durable et plus inclusif

Résumé

Les solutions axées sur les systèmes agroalimentaires peuvent jouer un rôle central dans la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'Accord de Paris¹ et du Plan pour la biodiversité². Il est clairement possible d'accélérer les progrès réalisés en matière de développement durable et de résilience des systèmes agroalimentaires en mettant à profit des solutions capables d'agir à la fois sur l'appauvrissement de la biodiversité, le changement climatique et l'insécurité alimentaire – ce que l'on appelle l'approche axée sur l'interface alimentation-biodiversité-climat.

La FAO met ses compétences au service de ses membres depuis longtemps dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la biodiversité et du changement climatique, sous la forme d'assistance technique et d'aide à l'élaboration des politiques. Forte de cette solide expérience, l'Organisation est en mesure d'intensifier ses efforts de manière intégrée afin de stimuler la multiplication des actions et des financements ciblés à l'interface alimentation-biodiversité-climat. Dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, des *quatre améliorations*³ et des domaines prioritaires du Programme (DPP) corrélés, cette approche sera très utile pour mettre en place des systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets (AE 1); exploiter la biodiversité et les services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture (AE 3); réduire les inégalités sociales et économiques et assurer des moyens de subsistance résilients (AV 1); et prendre en charge les situations d'urgence agricoles et alimentaires (AV 4).

Il s'agit notamment d'aider les membres à élaborer un ensemble cohérent d'interventions et de solutions axées sur les systèmes agroalimentaires qui puissent être intégrées dans leurs stratégies et

¹ CCNUCC. Accord de Paris. <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>

² CDB. Plan pour la biodiversité. <https://www.cbd.int/gbf>

³ Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO. <https://www.fao.org/strategic-framework/fr>

plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), leurs plans nationaux d'adaptation (PNA) et leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) ainsi que dans d'autres programmes d'action pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables. Ces solutions peuvent permettre de conserver et restaurer la biodiversité et de l'utiliser de façon durable, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable (ODD) qui consistent à conserver et à utiliser de façon durable les océans, les mers et les ressources marines (ODD 14) et à protéger et restaurer les écosystèmes terrestres, ainsi qu'à promouvoir leur utilisation durable (ODD 15). Elles favorisent également l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets (ODD 13), avec des répercussions positives sur la sécurité alimentaire et la nutrition (ODD 2), et la réalisation de plusieurs autres ODD.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- a) *prendre note* des progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies de la FAO relatives à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et au changement climatique ainsi que des plans d'action associés pour ce qui est d'apporter une assistance intégrée aux membres en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, de biodiversité et de climat;
- b) *fournir des orientations* sur les actions et investissements prioritaires proposés en vue de mieux intégrer l'approche axée sur l'interface alimentation-biodiversité-climat dans l'ensemble des activités de la FAO;
- c) *inviter* la FAO à intensifier son appui en faveur de l'approche axée sur l'interface alimentation-biodiversité-climat, notamment en réalisant une étude approfondie sur les interventions et solutions axées sur les systèmes agroalimentaires qui combinent plusieurs effets positifs, et en apportant en conséquence une assistance technique et une aide à l'élaboration des politiques.

Pour toute question relative au contenu de ce document, prière de s'adresser à:

M. Kaveh Zahedi
Directeur du
Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement
Tél.: (+39) 06 57053035
Courrier électronique: OCB-Director@fao.org

I. Introduction

1. Les systèmes agroalimentaires ont besoin de la diversité biologique et d'un climat stable. Ils sont par conséquent très déstabilisés par l'appauvrissement de la biodiversité et le changement climatique, qui menacent de diminuer la productivité agricole et donc la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des denrées alimentaires, et qui compromettent la capacité des pays à atteindre l'ODD 2. Les effets du changement climatique sur les écosystèmes, leurs fonctions et leurs services ont des répercussions en chaîne sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité)⁴. L'appauvrissement de la biodiversité et le changement climatique touchent aussi plus durement les personnes ou les groupes marginalisés et démunis⁵, lesquels dépendent davantage des systèmes agroalimentaires et des services écosystémiques pour leur survie et leur bien-être, et ont moins accès à la terre, à des moyens de production, à des services, aux institutions locales et à des opportunités économiques. Ces circonstances et vulnérabilités préexistantes perpétueront et renforceront les inégalités à mesure que les effets du changement climatique et de l'appauvrissement de la biodiversité s'amplifieront^{6,7} et risquent de dissuader les producteurs d'adopter des pratiques agroalimentaires durables.

2. Les pratiques agroalimentaires non durables constituent l'un des principaux facteurs mondiaux d'appauvrissement de la biodiversité et de changement climatique⁸. La biodiversité recule aujourd'hui à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité⁹, tandis que 21 à 37 pour cent du total des émissions de gaz à effet de serre pourraient être attribués aux systèmes agroalimentaires mondiaux, aggravant ainsi leur vulnérabilité¹⁰. Une approche axée sur l'interface alimentation-biodiversité-climat, qui prend en compte ces trois objectifs mondiaux simultanément, offre des possibilités de progrès accélérés et recherche activement des solutions gagnantes sur les trois fronts (figure 1). Ce type d'approche intégrée peut avoir de nombreux effets positifs, encourager l'utilisation efficace de ressources financières limitées, aider à mieux gérer les risques et les incertitudes, et renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires à long terme.

3. La conservation, la restauration et l'utilisation durable de la biodiversité, tant au niveau des ressources génétiques que des écosystèmes, revêtent une importance cruciale pour l'adaptation et la résilience au changement climatique et donc pour la sécurité alimentaire et la nutrition aujourd'hui et à plus long terme. Des écosystèmes en bonne santé sont plus résilients et capables de s'adapter et pourront donc stocker et piéger du carbone dans le futur, contribuant ainsi à atténuer l'évolution du climat. D'un autre côté, certaines actions pour le climat peuvent avoir un impact défavorable sur la biodiversité et/ou la sécurité alimentaire. Cela peut être le cas, en particulier, de certaines mesures susceptibles d'entraîner une mauvaise adaptation, ou de certaines initiatives d'atténuation qui utilisent des terres au détriment de la biodiversité ou de la production alimentaire et risquent ainsi de

⁴ FAO. 2015. *Climate change and food security: risks and responses*. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/a4fd8ac5-4582-4a66-91b0-55abf642a400/content>

⁵ FAO. 2023. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2023 – Pour une transformation des systèmes agroalimentaires: connaître le coût véritable des aliments*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7724fr>.

⁶ Ibid.

⁷ FAO. 2024. *Un climat injuste: Mesurer l'impact du changement climatique sur les pauvres, les femmes et les jeunes des zones rurales: Résumé*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc9638fr>

⁸ Pörtner, H.O. et al. 2021. *Scientific outcome of the IPBES-GIEC co-sponsored workshop on biodiversity and climate change* (résultats scientifiques de l'atelier de travail sur la biodiversité et le changement climatique cofinancé par l'IPBES et le GIEC (version 5). Bonn (Allemagne), Secrétariat de l'IPBES. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5101125>

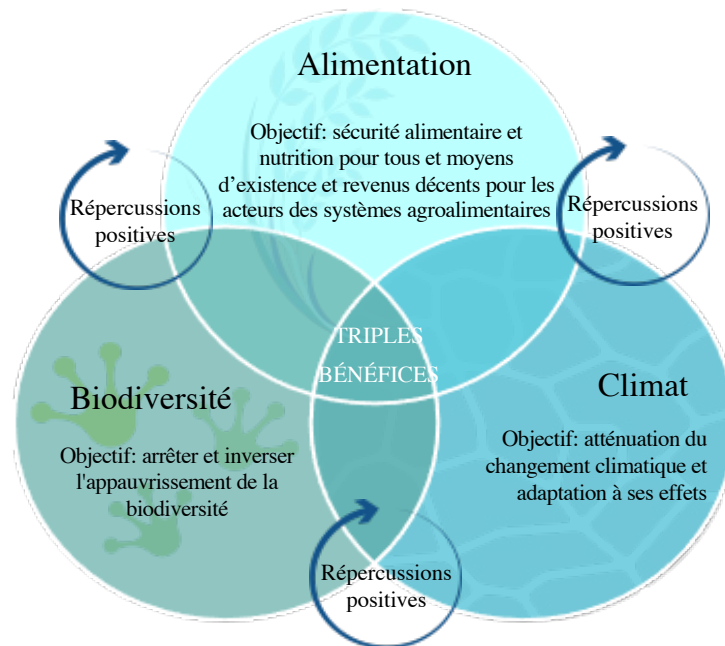
⁹ IPBES. 2019. *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3831673>

¹⁰ GIEC. 2019. *Changement climatique et terres émergées. Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres. Résumé à l'intention des décideurs*. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL_SPM_fr.pdf

contribuer à appauvrir la biodiversité ou d'exclure ou pénaliser des groupes vulnérables, par exemple les femmes ou des communautés rurales^{11, 12}.

4. Dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, cette approche participera à la mise en œuvre de ses DPP en faveur d'une amélioration de l'environnement (AE) et de meilleures conditions de vie (AV), plus spécialement ciblés sur: la contribution des systèmes agroalimentaires à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets (AE 1); la biodiversité et les services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture (AE 3); la réduction des inégalités sociales et économiques et la résilience des moyens d'existence (AV 1); et les situations d'urgence agricoles et alimentaires (AV 4).

Figure 1. L'interface alimentation-biodiversité-climat



II. Des progrès multilatéraux à l'interface alimentation-biodiversité-climat

Mise en œuvre des stratégies de la FAO relatives à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et au changement climatique et de leurs plans d'action

5. À sa 163^e session, le Conseil de la FAO a adopté la *Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture* (la Stratégie pour la biodiversité)¹³. Elle vise à faire systématiquement prendre en compte la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et à réduire les effets néfastes des pratiques agricoles sur la biodiversité, à promouvoir des pratiques agricoles durables et à conserver, améliorer, préserver et restaurer la biodiversité dans son ensemble. Un rapport sur sa mise en œuvre est transmis aux organes directeurs et aux organes statutaires et est actualisé périodiquement afin de tenir compte des conclusions des évaluations ainsi que des nouveaux accords conclus au niveau mondial, notamment dans le cadre de la

¹¹ Pörtner, H.O. et al. 2021. *Scientific outcome of the IPBES-GIEC co-sponsored workshop on biodiversity and climate change* (résultats scientifiques de l'atelier de travail sur la biodiversité et le changement climatique cofinancé par l'IPBES et le GIEC) (version 5). Bonn (Allemagne), Secrétariat de l'IPBES. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5101125>

¹² Pingault, N., Licona Manzur, C., Meybeck, A., Gitz, V., Baral, H., Bernoux, M., Crumpler, K., Duchelle, A.E., Drieux E. et Thomas, R.P. 2024. *Land use and the Sharm el-Sheikh joint work on implementation of climate action on agriculture and food security*. Document de travail sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles n° 99. Rome, FAO et CIFOR. <https://doi.org/10.4060/cd0981en>

¹³ FAO. 2020. *Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ca7722fr>

Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) et de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO (CRGAA).

6. Le Plan d'action 2021-2023 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture¹⁴ a été exécuté avec succès et comptait de nombreuses activités en lien avec l'interface alimentation-biodiversité-climat. Le document COAG/2024/INF/5 rend compte de la mise en œuvre de la Stratégie pour la biodiversité et de ses plans d'action.

7. Le Plan d'action 2024-2027¹⁵ s'appuie sur l'expérience du précédent et est totalement aligné sur le Plan pour la biodiversité, dont il reprend les cibles pour définir les mesures à prendre et les résultats attendus. Il complète également d'autres stratégies et politiques de la FAO avec lesquelles il est parfaitement en phase, notamment le *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture* et la *Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031* (Stratégie relative au changement climatique)¹⁶.

8. La Stratégie relative au changement climatique a été adoptée par le Conseil de la FAO en juin 2022 afin de mieux faire concorder les actions engagées par la FAO dans le domaine climatique avec le Cadre stratégique 2022-2031 et les autres stratégies de l'Organisation. Elle articule la vision énoncée par la FAO pour les systèmes agroalimentaires autour de trois grands piliers d'action: renforcer les politiques et la gouvernance mondiales et régionales en matière de climat; renforcer la capacité des pays à agir pour le climat; et intensifier l'action climatique sur le terrain. La Stratégie met également en avant des principes d'action essentiels, tels que la science et l'innovation, l'inclusivité, les partenariats et l'accès à des financements.

9. La Stratégie relative au changement climatique et son Plan d'action 2022-2025¹⁷ prennent en compte les interactions entre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des terres, et appelle à utiliser des pratiques durables dans les secteurs agroalimentaires afin de trouver des solutions à toutes les crises environnementales, tout en contribuant également à la sécurité alimentaire et au développement durable. Cette stratégie et son plan d'action sont en phase avec la Stratégie pour la biodiversité.

Activités actuelles de la FAO en lien avec l'interface alimentation-biodiversité-climat

10. L'interface alimentation-biodiversité-climat est abordée dans d'autres instruments de la FAO comme la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) et ses grandes publications, notamment le *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁸, adopté par le Conseil en 2021¹⁹, et les *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*²⁰. En 2023, à sa dix-neuvième session ordinaire, la CRGAA a pris note du degré important de complémentarité du *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal* (Plan pour la biodiversité) avec le Cadre

¹⁴ FAO. 2021. *Plan d'action 2021-2023 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb5515fr>

¹⁵ FAO. 2024. *Plan d'action 2024-2027 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture*. Rome (en anglais). <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd0709en>

¹⁶ FAO. 2022. *Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc2274fr>

¹⁷ FAO. 2023. *Plan d'action de la FAO 2022-2025 pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7014fr>

¹⁸ FAO. 2022. *Cadre d'action en faveur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb8338fr>

¹⁹ CL 168/REP, paragraphe 38. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/e6b4f941-4f38-4f81-910b-66180865dbfb/content>

²⁰ FAO. 2015. *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique* <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i4940f>

d'action de la CRGAA en faveur de la biodiversité dans l'alimentation et l'agriculture et ses plans d'action mondiaux.

11. Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, hébergé à la FAO, a pour vocation de promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité phytogénétique et apporte une contribution fondamentale aux actions menées pour assurer la sécurité alimentaire de tous, et également d'aider les chercheurs et les agriculteurs à adapter leurs cultures au changement climatique.

12. Le programme *Intégrer l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation* (PNA-Ag) dirigé par la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)²¹ aide les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement à définir et intégrer des mesures d'adaptation des secteurs agricoles (cultures, élevage, foresterie, pêche et aquaculture) au changement climatique dans les processus nationaux de planification et d'élaboration des budgets, en formulant et en mettant en œuvre des PNA. Ce travail montre comment la planification et la mise en œuvre dans les secteurs agricoles de stratégies d'adaptation fondées sur les écosystèmes dans le cadre du processus PNA peuvent permettre d'établir des liens essentiels entre le renforcement de la résilience de moyens d'existence durables fondés sur l'agriculture et la gestion et la conservation des écosystèmes, en particulier pour ce qui est d'appliquer l'approche écosystémique au secteur halieutique pour une meilleure adaptation au changement climatique²².

13. Avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la FAO pilote la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, qui vise à mettre un terme à la dégradation des écosystèmes et à les restaurer afin d'atteindre les objectifs mondiaux, conformément au Plan pour la biodiversité, à l'Accord de Paris et aux ODD. D'autre part, les efforts déployés par la FAO pour intensifier les actions ayant trait aux liens entre agriculture et forêts (voir COAG/2024/6 et COFO/2024/3) ne se limitent pas à des objectifs de restauration mais s'intéressent au rôle de l'adaptation fondée sur les forêts pour combler les lacunes qui existent entre les mesures d'adaptation actuelles et celles nécessaires pour réduire les risques et les effets sur le climat²³.

14. Les travaux de la FAO sur le potentiel des espèces négligées ou sous-utilisées et l'adaptation des cultures au changement climatique sont également présentés dans le document COAG/2024/16.

15. Par ailleurs, la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, la Stratégie et vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition, la Politique de la FAO concernant les peuples autochtones et tribaux, la Politique de la FAO sur l'égalité des genres (2022-30), le Plan d'action de la FAO en faveur des jeunes ruraux²⁴ et la Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé 2021-2025 vont dans le sens des *quatre améliorations* et créent par conséquent des conditions durables à la réalisation des ODD corrélés.

Décisions récentes d'instances multilatérales en rapport avec les systèmes agroalimentaires

16. À la quinzième réunion de la Conférence des parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), les parties ont adopté le *Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal*, – également appelé «Plan pour la biodiversité» – qui définit une feuille de route ambitieuse pour permettre une vie en harmonie avec la nature²⁵. Les 23 cibles pour 2030 portent sur la réduction des menaces pour la biodiversité, sur la satisfaction des besoins des populations grâce à l'utilisation

²¹ Le programme Intégrer l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation (PNA-Ag) est dirigé par la FAO et le PNUD et soutenu par l'Initiative internationale pour le climat du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire (en anglais). <https://www.fao.org/in-action/naps/overview/en/>

²² FAO. 2020. Note d'information sur les plans nationaux d'adaptation (en anglais) <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/15f680e2-5c0c-49b2-ab30-70fe16530e27/content>

²³ Libert-Amico, A., Duchelle, A.E., Cobb, A., Peccoud, V., et Djoudi, H., 2022. *Forest-based adaptation: transformational adaptation through forests and trees*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc2886en>

²⁴ FAO. 2022. *Plan d'action en faveur des jeunes ruraux*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc0583fr>

²⁵ CBD/COP/DEC/15/4. <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf>

durable et au partage des avantages, et sur les outils et les solutions en matière de mise en œuvre et d'intégration.

17. Toutes les cibles énoncées dans le Plan pour la biodiversité sont directement ou indirectement liées à l'alimentation ou l'agriculture, et donc au mandat de la FAO. Le Plan établit également des liens particulièrement pertinents dans le cadre de l'approche axée sur l'interface alimentation-biodiversité-climat, avec la cible 8 qui vise à réduire au minimum les effets du changement climatique sur la biodiversité et à renforcer la résilience, et la cible 19 qui prévoit de mobiliser 200 milliards d'USD par an en faveur de la biodiversité, notamment en optimisant les bénéfices connexes et les synergies des financements ciblés sur les crises de la biodiversité et du climat²⁶.

18. La vingt-septième réunion de la Conférence des parties (COP 27) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a mis en avant quatre grands thèmes: l'atténuation, l'adaptation, les financements et la collaboration. Elle a pris plusieurs décisions essentielles, notamment la création d'un fonds pour les pertes et préjudices²⁷ au profit des pays touchés de façon disproportionnée par le changement climatique, ainsi que l'*Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire*²⁸. Des initiatives étroitement liées à l'agriculture et à l'alimentation ont été annoncées, dont l'*initiative Alimentation et agriculture au service d'une transformation durable*²⁹ (FAST), l'*initiative Agir pour l'adaptation et la résilience dans le domaine de l'eau (AWARE)*, l'*initiative Action climatique et nutrition (I-CAN)* et l'*initiative mondiale sur les déchets «50 by 2050»*.

19. À la vingt-huitième session de la COP à la CCNUCC, les parties ont avancé sur le premier Bilan mondial destiné à fixer le cap en vue de la réalisation des objectifs clés de l'Accord de Paris, notamment en soulignant qu'«il est urgent de s'attaquer, de manière globale et synergique, aux crises mondiales et interdépendantes des changements climatiques et de la perte de biodiversité» et ont exhorté les parties à «réduire les effets sur les écosystèmes et la biodiversité et accélérer le recours à l'adaptation fondée sur les écosystèmes et aux solutions fondées sur la nature»³⁰. Des progrès importants ont été faits sur certaines questions relatives aux systèmes agroalimentaires, notamment l'objectif mondial sur l'adaptation et sur la concrétisation du fonds multilatéral pour les pertes et préjudices. Les Émirats arabes unis ont également lancé la *Déclaration sur l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et l'action climatique*, adoptée par 159 pays, afin de redoubler d'efforts pour «intégrer les systèmes agricoles et alimentaires dans les PNA, les CDN, les Stratégies à long terme, les Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité, et les autres stratégies afférentes avant la tenue de la COP30»³¹. De plus, le *Programme de travail pour une transition juste* a été défini dans le but d'aider les pays à réaliser des transitions équitables vers un avenir à faibles émissions et résilient au changement climatique, en encourageant les mesures propres à s'attaquer aux inégalités et à les réduire.

20. Par ailleurs, tant la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont fait savoir que les solutions agroalimentaires pouvaient en même temps favoriser le renforcement de la résilience et l'adaptation, atténuer les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité et contribuer à la sécurité alimentaire. À titre d'exemple, l'agroforesterie est potentiellement capable d'améliorer la sécurité alimentaire de 1,3 milliard d'êtres humains, notamment en augmentant de 46 pour cent la quantité d'azote disponible pour les cultures dans le sol, en réduisant les taux d'érosion du sol d'un pourcentage pouvant atteindre 50 pour cent et en augmentant de 21 pour cent la rétention de carbone dans le sol, et cela tout en

²⁶ Ibid.

²⁷ Communiqué de presse de l'ONU sur le climat. 2022. <https://unfccc.int/fr/news/la-cop-27-parvient-a-un-accord-decisif-sur-un-nouveau-fonds-pertes-et-prejudices-pour-les-pays>

²⁸ FAO. Climate Change <https://www.fao.org/climate-change/action-areas/climate-negotiations/sharm-el-sheikh-joint-work/en>

²⁹ FAO. Partenariat FAST <https://www.fao.org/food-agriculture-sustainable-transformation-partnership/fr>

³⁰ FCCC/PA/CMA/2023/L.17 https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2023_L17_adv.pdf

³¹ Déclaration de la COP28 aux Émirats arabes unis (en anglais) <https://www.cop28.com/en/food-and-agriculture>

renforçant les services écosystémiques³². L'annexe au présent document montre les effets positifs pouvant être attendus d'un certain nombre de pratiques et approches agroalimentaires durables sur la sécurité alimentaire, la biodiversité, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

III. Actions et investissements prioritaires en vue de mieux intégrer l'interface alimentation-biodiversité-climat

Actions prioritaires en vue de mieux intégrer l'interface alimentation-biodiversité-climat

21. Favoriser l'alignement des politiques en matière de climat et de biodiversité à tous les niveaux en s'appuyant sur les mécanismes nationaux de communication d'information établis au titre de la CDB et de la CCNUCC.

- a. Les parties à la CDB sont tenues, d'ici la COP 16 (octobre 2024), de réviser ou d'actualiser leurs SPANB afin de les aligner sur le Plan pour la biodiversité. De même, aux termes de l'Accord de Paris, chaque partie a l'obligation de communiquer sa CDN une fois tous les cinq ans en faisant progresser à chaque fois son niveau d'ambition.
- b. Les solutions axées sur les systèmes agroalimentaires offrent un moyen de renforcer la cohérence dans l'ensemble des SPANB et des CDN ainsi que des autres plans et législations nationaux (par exemple les PNA, les feuilles de route relatives aux systèmes alimentaires et les engagements de neutralité en matière de dégradation des terres). L'élaboration de chaque plan relève souvent d'un ministère particulier, ce qui peut se traduire par des décisions parallèles et dispersées.
- c. La définition d'un ensemble cohérent d'interventions et de solutions axées sur les systèmes agroalimentaires qui puissent être intégrées dans les plans et législations nationaux appropriés peut permettre d'accélérer les progrès et de multiplier les effets positifs produits, de favoriser l'utilisation efficiente de ressources financières limitées, d'aider à gérer les risques et les incertitudes et d'améliorer la résilience à long terme.
- d. Il est possible d'améliorer la participation des acteurs du secteur agroalimentaire, en les associant à tous les stades de l'élaboration des politiques et en prenant en compte leurs avis et leurs besoins.

22. Améliorer les capacités à élaborer des politiques nationales et à mettre en œuvre des plans d'action ciblés à l'interface alimentation-biodiversité-climat dans les systèmes agroalimentaires et les instruments mondiaux afférents selon qu'il convient.

- a. La mise en œuvre des plans d'action nationaux dans les systèmes agroalimentaires est freinée par un manque de connaissances techniques ou d'expérience des pratiques et approches qui améliorent la productivité et l'efficacité à long terme des systèmes alimentaires tout en servant les objectifs fixés en matière de biodiversité et de climat.
- b. Le renforcement des capacités institutionnelles, notamment par le biais d'une assistance technique et d'une aide à l'élaboration des politiques, et la promotion d'un meilleur accès à l'information, aux connaissances, à des formations, à la recherche, à l'éducation, aux financements et aux technologies novatrices, pourraient favoriser l'obtention de bénéfices connexes entre les différents plans d'action nationaux.

³² FAO. 2022. La situation des forêts du monde <https://www.fao.org/3/cb9360fr/online/src/html/land-restoration-productivity-agroforestry.html>; <https://www.unep.org/fr/resources/ecosystem-restoration-people-nature-climate>; FAO. 2022. La situation des forêts du monde 2022. Des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb9360fr>

- c. Pour que les bonnes pratiques et approches puissent être transposées à plus grande échelle, il est nécessaire de réunir davantage d'informations sur leur impact au moyen d'indicateurs normalisés et représentatifs relatifs à la productivité, à l'appauvrissement de la biodiversité et au changement climatique.
23. Améliorer la disponibilité et l'accessibilité de données et d'informations sur la biodiversité et le climat dans le contexte des systèmes agroalimentaires et encourager le suivi des plans d'action nationaux.
- a. Les données et les informations sur la biodiversité et le climat dans le contexte des systèmes agroalimentaires sont souvent parcellaires, absentes ou difficilement accessibles, et ne sont pas décomposées par groupes et catégories sociales. Cette situation pose problème pour établir des évaluations nationales et mondiales, assurer le suivi et l'évaluation des politiques et des pratiques et élaborer des politiques qui concilient les objectifs économiques, sociaux et environnementaux en se fondant sur des données probantes.
- b. La FAO est responsable de plus d'une vingtaine d'indicateurs du Cadre de suivi du Plan pour la biodiversité, dont beaucoup sont principalement utilisés pour mesurer les progrès en direction des ODD³³.
- c. L'outil de suivi des CDN mis en place par la FAO³⁴, opérationnel depuis 2022 et accessible à tous, permet aux utilisateurs de rassembler les informations nécessaires pour suivre l'avancement d'un pays dans la mise en œuvre de sa CDN. Les résultats donnent des indications sur les réalisations, les faiblesses et les éventuels points d'une CDN à améliorer, et peuvent aider les responsables publics à définir le degré d'ambition de leurs stratégies et plans nationaux.

Investissements prioritaires en vue de mieux intégrer l'interface alimentation-biodiversité-climat

24. Investir dans des solutions agroalimentaires qui privilégient les synergies et produisent un maximum de bénéfices connexes sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la biodiversité et du climat (voir les exemples présentés dans l'annexe).
- a. La FAO a joué un rôle moteur en matière de promotion d'une approche axée sur l'interface alimentation-biodiversité-climat par son travail sur la restauration et l'adaptation fondée sur les écosystèmes dans les écosystèmes de production, comme en rend compte le document COAG/2020/INF/13. Il sera important de poursuivre sur cette lancée et d'investir dans ces solutions, en particulier s'agissant des activités menées récemment par la FAO dans le cadre de plusieurs processus multilatéraux comme exposé à la section II.
- b. Transformer les systèmes agroalimentaires nécessite d'amplifier les financements internationaux, nationaux et privés, de renforcer la coopération entre les secteurs public et privé et d'adopter des approches intersectorielles globales afin de mettre en œuvre de façon optimale les accords environnementaux multilatéraux.
- c. Les SPANB, par exemple, ne peuvent souvent pas être mis en œuvre faute de moyens financiers et restent ainsi des documents de planification théoriques. Des ressources financières pérennes sont indispensables pour investir dans la transformation des systèmes agroalimentaires afin de pouvoir effectivement appliquer sur le terrain des mesures en faveur de la biodiversité.

³³ CBD/COP/DEC/15/5 <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-05-fr.pdf>

³⁴ Partenariat CDN. Tracking Tool (en anglais) <https://ndcpartnership.org/knowledge-portal/climate-toolbox/ndc-tracking-tool>

25. Faire appel et accéder à de nouvelles sources de financement pour gagner sur les trois fronts.
- a. Les mécanismes mondiaux de financement comme le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) reconnaissent de plus en plus l'importance de planifier les solutions de manière intégrée. Le nouveau plan stratégique du FVC (2024-2027), par exemple, accorde une attention particulière aux solutions qui ont un impact positif et équitable dans plusieurs domaines. Même si le mécanisme est ciblé sur le changement climatique, l'un de ses objectifs est désormais de conserver, restaurer ou convertir à une gestion durable entre 120 et 190 millions d'hectares, ce qui peut permettre d'en bénéficier pour des actions à l'interface entre alimentation, biodiversité et climat.
 - b. Néanmoins, «les mécanismes de financement existants en faveur du climat et de la biodiversité disposent de moyens insuffisants et ne sont pas bien intégrés»³⁵, c'est pourquoi il reste important de diversifier les ressources financières dans l'optique d'une approche axée sur cette interface. D'après une analyse de la FAO sur les tendances mondiales en matière de financement du développement en lien avec le climat, la part des financements portant sur les systèmes agroalimentaires n'a pas cessé de diminuer, passant d'environ 40 pour cent du total en 2000 à moins de 20 pour cent en 2021³⁶.
 - c. La cible 19 du Plan pour la biodiversité concerne la réforme des incitations préjudiciables à la biodiversité, qui sont particulièrement présentes dans les secteurs agricoles. La réorientation de subventions agricoles pourrait permettre d'injecter plusieurs milliards de dollars dans la transformation des systèmes agroalimentaires³⁷.
 - d. Par ailleurs, la FAO travaille activement à élargir les partenariats existants et à en forger de nouveaux à différents niveaux afin que des acteurs et des groupes très divers puissent être représentés et jouer un véritable rôle.
26. La FAO est exceptionnellement bien placée pour aider ses membres à mieux intégrer l'interface alimentation-biodiversité-climat, notamment en travaillant étroitement avec les conventions et les instruments internationaux, en particulier les trois Conventions de Rio, la CDB, la CCNUCC et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), et en maintenant la coordination avec les gouvernements de ses membres.

³⁵ Portner et al. (2021). *Scientific outcome of the IPBES-GIEC co-sponsored workshop on biodiversity and climate change* (résultats scientifiques de l'atelier de travail sur la biodiversité et le changement climatique cofinancé par l'IPBES et le GIEC (version 5)). <https://doi.org/10.5281/zenodo.5101125>

³⁶ Galbiati, G. M. et Bernoux, M. 2022. *Climate-related development finance in the agriculture and land use sector between 2000 and 2020 – Brief update*. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc3651en>

³⁷ FAO, PNUD et PNUE. 2021. *Une opportunité se chiffrant à plusieurs milliards de dollars – Réorienter le soutien au secteur agricole pour transformer les systèmes alimentaires*. En bref. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/items/c25f704c-cf88-4a87-b940-7e8f3df0b890>

Annexe:

Liste de quelques effets positifs attendus de l'utilisation de pratiques ou d'approches agroalimentaires durables sur la sécurité alimentaire, la biodiversité, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets

Pratique ou approche	Potentiel en matière de sécurité alimentaire ³⁸	Impact sur la biodiversité (positif, sauf indication contraire) ³⁹	Potentiel en matière d'atténuation du changement climatique ⁴⁰	Potentiel en matière d'adaptation au changement climatique ^{41,42}
Approches axées sur les écosystèmes et les paysages terrestres ou marins				
Écosystèmes côtiers et marins	Pas d'estimations mondiales	Moyen à élevé	0,5 à 1,38 Gt éq.CO ₂ /an	Pas d'estimations mondiales
Meilleure gestion de l'élevage	> 1 000 millions de personnes	Moyen	0,2 à 2,4 Gt éq.CO ₂ /an	1 à 25 millions de personnes
Meilleure gestion des terres cultivées	> 1 000 millions de personnes	Moyen	1,4 à 2,3 Gt éq.CO ₂ /an	> 25 millions de personnes
Gestion améliorée et durable des forêts	Effet positif pour < 100 millions de personnes	Élevé	0,4 à 2,1 Gt éq.CO ₂ /an	> 25 millions de personnes
Meilleure gestion des pâturages	> 1 000 millions de personnes	Moyen	1,4 à 1,8 Gt éq.CO ₂ /an	1 à 25 millions de personnes
Pratiques et approches au niveau des parcelles				
Agroforesterie	< 1 300 millions de personnes	Élevé	0,1 à 5,7 Gt éq.CO ₂ /an	2 300 millions de personnes
Réduction de l'érosion des sols	633 millions de personnes par an	Faible	Source de 1,36 à 3,67 et piégeage de 0,44 à 3,67 Gt éq.CO ₂ /an	< 3 200 millions de personnes
Diversification agricole	> 1 000 millions de personnes	Élevé	>0	> 25 millions de personnes
Utilisation de semences locales ⁴³	> 100 millions	Pas d'estimations mondiales	Pas d'estimations mondiales	Non quantifié mais probablement de nombreux millions
Modifications de la demande				
Modification de l'alimentation	821 millions de personnes	Élevé ⁴⁴	0,7 à 8 Gt éq.CO ₂ /an (terres)	Pas d'estimations mondiales
Réduction des pertes après récolte	1 000 millions de personnes	Moyen à élevé	4,5 Gt éq.CO ₂ /an	320 à 400 millions de personnes
Réduction du gaspillage alimentaire	700 à 1 000 millions de personnes	Moyen à élevé	0,8 à 4,5 Gt éq.CO ₂ /an	Pas d'estimations mondiales

³⁸ Smith P. et al. 2020. *Which practices co-deliver food security, climate change mitigation and adaptation, and combat land degradation and desertification?* Glob Change Biol. 26: 1532–1575. <https://doi.org/10.1111/gcb.14878>

³⁹ Pörtner, H.O. et al. 2021. *Scientific outcome of the IPBES-GIEC co-sponsored workshop on biodiversity and climate change (résultats scientifiques de l'atelier de travail sur la biodiversité et le changement climatique cofinancé par l'IPBES et le GIEC) (version 5)*. Bonn (Allemagne), Secrétariat de l'IPBES. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5101125>

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Ibid.

⁴² Estimation du nombre de personnes rendues plus résilientes au changement climatique par l'intervention.

⁴³ Source de tous les chiffres: Smith P. et al. 2020. *Which practices co-deliver food security, climate change mitigation and adaptation, and combat land degradation and desertification?* Glob Change Biol. 26: 1532–1575. <https://doi.org/10.1111/gcb.14878>

⁴⁴ Du fait de la préservation des terres.

(consommateurs et commerces de détail)				
Pêche, aquaculture et évolution de l'alimentation	Pas d'estimations mondiales	Moyen à élevé	0,48 à 1,24 Gt éq.CO ₂ /an	Pas d'estimations mondiales

Source: tableau établi par la FAO, 2024